

**MAIRIE DE VALMEINIER**  
**PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DU VENDREDI 25 AVRIL EN MAIRIE DE VALMEINIER**

Nombre de Conseillers en exercice	11
Nombre de présents	10
Nombres de votants	11

L'an deux mille quatorze, le vendredi 25 avril à 20 H 30, le Conseil Municipal de VALMEINIER étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Philippe BAUDIN, Maire.

Étaient présents : BAUDIN Philippe, ALBRIEUX Alexandre, EXCOFFIER Bernard, GORIN Isabelle, BAUDIN Alexandra, DESMOUGIN Romary, BAUDIN Pascal, FAUGERAS Marie Paule, ICHARD Sylvain, EXCOFFIER Philippe.

Absent ayant donné procuration : Éric TALLIA à Pascal BAUDIN

Date de convocation : 18/04/2014.

Marie Paule FAUGERAS a été élue secrétaire de séance.

**1 – BUDGETS PRIMITIFS M14 ET M49**

**A- Budget primitif 2014 : budget communal M14**

Le budget primitif 2014 de la commune qui s'équilibre à la somme de :

- + 4 431 982.00 € en fonctionnement
- + 2 089 997.00 € en investissement

est approuvé à l'unanimité

**B- Budget primitif 2014 : budget eau et assainissement M49**

Le budget primitif 2014 de l'eau et de l'assainissement qui s'équilibre à la somme de :

- + 413 353.00 € en exploitation
- + 274 353.00 € en investissement

est approuvé à l'unanimité.

**2 – ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS**

Après examen des bilans de fonctionnement des différentes associations, et compte-tenu de leur demande, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents, décide d'attribuer les subventions suivantes :

- L'Age d'Or : 800 €
- L'Amicale des pompiers : 800 €
- L'ACCA : 305 €
- Les Ateliers Créatifs : 700 €
- Ski Club : 35 000 € et 5 000 € pour courses FIS 2014
- Sauvegarde et valorisation du Patrimoine : 1 500 €
- Le Thabor Tricks Family: 3 000 €
- Freestyle: 5 000 €
- Le sou des écoles : 800 €
- OCCE : 300 €

**3 – TARIFS REMONTEES MECANIQUES SAISON 2014/2015**

Monsieur le Maire précise que cette année, les tarifs présentés n'ont pu être discutés avec la SEMVAL et le conseil municipal actuellement en place.

Ce dernier prend donc acte des tarifs proposés qui doivent néanmoins être approuvés.

Monsieur le Maire donne donc lecture de la grille tarifaire des forfaits de ski pour la saison 2014-2015.

Il en ressort :

- Une augmentation globale moyenne des tarifs de 2,80 %, le forfait journée passe de 36 € à 37 €, le forfait 6 jours de 180 € à 185 €.
- Le prix du forfait 1<sup>er</sup> flocon passe de 247 € à 260 € (5 % d'augmentation).
- Les catégories d'âge ont été modifiées : le junior (âge 10-14 ans inclus) disparaît, l'enfant passe de 5 à 12 ans inclus au lieu de 5 à 9 ans et le forfait adulte à partir de 13 ans au lieu de 15 ans.

Approuvé à l'unanimité.

#### **4 – QUESTIONS DIVERSES**

##### **A – Vente parcelle cadastrée C2983 à Monsieur et Madame BOCHET Jean Pierre**

Vente à Monsieur et Madame BOCHET Jean Pierre la parcelle cadastrée C 2983, située au Désert d'en haut, pour un montant de 148,23 €.

Approuvé à la majorité des membres présents (10 pour, 1 abstention).

#### **5 – COMPTE RENDU DES COMMISSIONS**

##### **A – Commission scolaire présentée par Isabelle GORIN**

Rythmes scolaires : L'aménagement des temps scolaires, lié à la mise en œuvre de la réforme, pour la rentrée scolaire 2014 a été validé par le Directeur Académique sous réserve de l'élaboration d'un projet éducatif territorial.

Le conseil d'école a eu lieu le 17 avril. Plusieurs travaux d'entretien seront effectués pendant les vacances de printemps par les employés communaux.

##### **B – Syndicat Pays de Maurienne présenté par Alexandre ALBRIEUX**

Réunion le 24 avril sur les transports scolaires.

Il en ressort que l'augmentation du coût des transports scolaires pour les familles est conséquent (entre 40 € et 140 €). Celui-ci sera calculé en fonction du quotient familial.

Un second tarif sera appliqué pour les trajets exclusifs entre l'école et l'arrêt « nounou ».

Inscription sur internet du 12 mai au 15 juin.

Possibilité de contacter la Mairie pour tous renseignements complémentaires.

##### **C – Régie Électrique présenté par Pascal BAUDIN**

Mise en place du Conseil de Régie. BAUDIN Pascal est élu président.

Vote du budget primitif.

##### **D – Office du Tourisme présenté par Alexandra BAUDIN**

Mise en place du Conseil d'Administration. TALLIA Éric est élu président.

Ouverture des télésièges cet été : télésiège des jeux, trois fois par semaine et le télésiège du Roi, une fois par semaine.

Odalys sollicite l'Office du Tourisme pour la garderie. Une proposition de tarifs a été faite à la responsable de la résidence.

#### **6 – INFORMATIONS DIVERSES**

- Le cabinet médical ne sera pas ouvert cet été
- Permanence pour les élections européennes le 25 mai 2014

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23H00.